

CONSEIL MUNICIPAL

JEUDI 24 SEPTEMBRE 2009

ORDRE DU JOUR

- | | | |
|--------------------|----------|--|
| M. le Maire | Divers 1 | - Point d'information sur des sujets d'actualité. |
| M. le Maire | 1° | - Déclaration de candidature de la Ville de Metz à l'Euro 2016. |
| Mme FRITSCH-RENARD | 2° | - Etat n° 5 de régularisation des Décisions Modificatives. |
| Mme FRITSCH-RENARD | 3° | - Budget Supplémentaire 2009 des Budgets Annexes (Eaux, Camping, Zones). |
| Mme FRITSCH-RENARD | 4° | - S.A.E.M.L. U.E .M. – Acceptation de dividendes versés au titre de l'exercice 2008.. |
| M. LIOGER | 5° | - ZAC du Quartier de l'Amphithéâtre – Approbation du compte-rendu financier annuel et des participations de la Ville de Metz à l'opération. |
| M. TOULOUZE | 6° | - ZAC GPV de Metz-Borny - Actualisation du bilan financier prévisionnel au 21 Décembre 2008 – Avenant n° 2 au traité de concession entre la Ville de Metz et la SAREMM. |
| M. LIOGER | 7° | - ZAC de la Petite Voëvre – Actualisation du bilan financier prévisionnel au 31 Décembre 2008 – Approbation de l'avenant n° 3 à la convention financière tripartite du 8 Janvier 1991 entre la Ville de Metz, l'EPF Lorraine et la SAREMM. |
| M. PAYRAUDEAU | 8° | - Acquisitions (plusieurs cas). |
| M. GANDAR | 9° | - Modification du taux de la Taxe Locale d'Equipement - Exonération du Logement Social. |
| M. SCHUMAN | 10° | - Nuit Blanche 2009 – Versement de subventions et acceptation de participations financières de partenaires privés. |
| Mme BRESSON | 11° | - Attribution de subventions à diverses associations culturelles. |
| Mme OASI-SCHAEFER | 12° | - Fixation du prix de vente de cabas pour le transport de documents. |
| M. LEKADIR | 13° | - Journée « Etudiant dans ma ville ». |
| M. LEKADIR | 14° | - Financement des associations étudiantes. |
| M. SCUDERI | 15° | - Attribution de bourses et de parrainages dans le cadre du dispositif « Envie d'Agir ». |
| Mme MEDOC | 16° | - Financement de fêtes et de manifestations |
| Mme SAADI | 17° | - Attribution de subventions à diverses associations socio-éducatives. |

.../...

- M. SCUDERI 18° - Conventionnement avec le Dispositif Local d'Accompagnement.
- M. BELHADDAD 19° - Attribution de subventions à diverses associations sportives.
- M. BELHADDAD 20° - Contribution de l'Usine d'Electricité de Metz à l'Opération Metz Plage.
- Mme KAUCIC 21° - Politique de la Ville – Versement de subventions.
- M. KOENIG 22° - Versement de subventions au Fonds Départemental d'Aide aux Jeunes en Difficulté et au Comité de Gestion des Centres Sociaux de Metz-Borny pour le fonctionnement de la permanence emploi.
- Mme OLESINSKI 23° - Etat des lieux environnemental du Pôle Espaces Verts - Propreté Urbaine.
- M. DARBOIS 24° - Installation d'une production d'eau chaude solaire au Centre Balnéaire de Belletanche.
- Mme HEBER-SUFFRIN 25° - Location de la chasse communale – Constitution du lot de chasse – Adoption du cahier des charges – Fixation de la mise à prix et des modalités de mise en location.
- M. BELHADDAD 26° - Avenant au bail emphytéotique du 14 Juin 1974 liant la Ville de Metz à l'Association Sportive des Cheminots de Metz.
- Mme FRITSCH-RENARD 27° - Amicale du Personnel Municipal et Assimilés – Participation de la Ville de Metz.
- Mme FRITSCH-RENARD 28° - Mise à disposition de personnels au Groupes d'Elus.
- Mme FERRARO 29° - Acquisition de produits et matériels d'hygiène et d'entretien ménager.
- Mme SALLUSTI 30° - Célébration à l'Hôtel de Ville de cérémonies de PACS (Pacte Civil de Solidarité).
- M. LIOGER 31° - Approbation de la modification simplifiée n° 1 du Plan Local d'Urbanisme.
- Mme KAUCIC 32° - Convention de réservation de logements entre la Société d'HLM. NEOLIA – LORRAINE et la Ville de Metz.
- M. le Maire 33° - Communications et décisions prises par M. le Maire, Mesdames et Messieurs les Adjoints en vertu des articles L 2122-22 et L 2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales et en exécution de la Délibération du Conseil Municipal en dates des 4 Avril 2008 et 30 Avril 2009 ainsi que des décisions rendues par les diverses juridictions administratives.
- 34° - Questions orales.